# 

* Date : 16-07-2008
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2008768181
* Author :

Justice de paix du canton de Seneffe
Par ordonnance du 4 juillet 2008, prononcée par le juge de paix du canton de Seneffe, siégeant en chambre du conseil, Me L'Hoir, Thierry, avocat, dont le cabinet est établi à 6210 Frasnes-lez-Gosselies, rue Reine Astrid 62, a été désigné en remplacement de Me Beauvois, Xavier, avocat, dont le cabinet est établi à 7000 Mons, place du Parc 34, en qualité d'administrateur provisoire des biens de Mme Mechouche, Zorah, née à Charleroi, le 14 août 1964, résidant à Manage, rue Jules Empain 43, cette dernière étant hors d'état de gérer ses biens.
Pour extrait conforme : le greffier en chef f.f., (signé) Nykon, Martine.